



Communiqué

Circulaire de gestion RIFSEEP des TSEF et IEF

FO vous informe que la circulaire relative aux règles de gestion de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) et du complément indemnitaire annuel lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir (CIA), pour les corps des techniciens supérieurs d'études et de fabrications et des ingénieurs d'études et de fabrications, est en ligne sur son site Internet et sur son site Intradef.

Lien Internet :

http://www.fodefense.fr/documents/2017/Articles/2017-05-09_Circulaire-310065-gestion-RIFSEEP-TSEF-et-IEF.pdf

Lien Intradef :

http://portail-syndicat-fo.intradef.gouv.fr/documents/2017/Articles/2017-05-09_Circulaire-310065-gestion-RIFSEEP-TSEF-et-IEF.pdf

Commentaire



Voilà déjà presque 6 mois que le RIFSEEP a été mis en place pour les TSEF et les IEF...

Il aurait peut-être été plus simple de sortir la circulaire avant cette échéance, afin que les agents comprennent pourquoi et comment ils n'allaient rien gagner !!!

Paris, le 22 mai 2017